

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Aurillac
FREIX ANGLARDS - Commune

Séance du vendredi 10 juillet 2026

Délibération N° DE_050_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	10	11
Date de la convocation : 01/07/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix juillet deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Claudine PANIS.

Présents : Patrice FALIES, Pierre MAYENOBE, Morgane LAFON, Joël DE MARTINO, Jean-Pierre FAU, Céline KIESOW, Waila FIEVET, Charlotte MOISY, Jeffrey LAMOUROUX, Claudine PANIS

Représentés : Cédric ARNAL représenté par Jean-Pierre FAU

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Jeffrey LAMOUROUX est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : RECRUTEMENT ET REMUNERATION D'AGENT RECENSEUR

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2121-29 et suivants :

Vu la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée relative à l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques :

Vu le programme national de recensement de la population,

Considérant la nécessité de recruter un agent recenseur pour assurer les opérations de recensement de la population 2027,

Considérant qu'il convient de fixer la rémunération de cet agent et de prévoir l'inscription des crédits nécessaires au budget 2027 ,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE:

1- De recruter en agent recenseur pour le recensement de la population allant du 21 janvier au 20 février 2027.

2- de Fixer la rémunération forfaitaire brute de cet à agent à 1200 €

3 - Précise que les charges sociales correspondantes seront versées en sus par la commune.

4- Autorise Mr le Maire à signer tous les documents nécessaires au recrutement et à la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Patrice FALIES

Date de transmission de l'acte: 15/07/2026

Date de reception de l'AR: 15/07/2026

015-211500723-DE_050_2026-DE
A G E D I

Jeffrey LAMOUROUX
Secrétaire de séance

DE_050_2026